



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



18159272

Dépôt au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **19 OCT. 2018**

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0471 899 357**

Dénomination

(en entier) : **SNARK PRODUCTIONS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **Rue des Phlox 15 - 5100 Naninne**

Objet de l'acte : Démission - Nomination gérant

Extrait du P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 02/07/2018

1. DÉMISSION D'UN GÉRANT

L'assemblée générale prend acte de la démission des fonctions de gérant présentée par Ledoux Frédéric domiciliée Chemin des Vignerons 39 à 5100 Wépion. Cette démission prend cours à partir du 30 juin 2018.

Elle lui donne décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Cette décision est prise à l'unanimité.

2. NOMINATION D'UN NOUVEL GÉRANT

L'assemblée décide de nommer en tant que nouveau gérant la S.N.C. RIPLEY (BE0458.630.450) située Chemin des Vignerons 39 à 5100 Wépion, représenté par son représentant permanent Monsieur Ledoux Frédéric.

Son mandat rémunéré prendra cours le 1er juillet 2018, pour une durée indéterminée.

Conformément aux statuts, chaque gérant est autorisé à poser tout acte de gestion et à représenter la société.

Savatton Anne
Gérante

Annexe : copie PV AGE du 2/07/2018

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/10/2018 - Annexes du Moniteur belge